

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

Cette formation permet aux participants:

- D'apporter les connaissances nécessaires pour aborder les spécificités du droit local
- D'analyser et comparer avec le droit général

PROGRAMME :

- Présentation générale du droit local
- Articulation avec le droit général
- Droit local et contrat de travail
- Maintien de salaire en cas d'absence du salarié
- Repos dominical
- Jours fériés
- Clause de non concurrence
- Préavis

**PUBLICS CONCERNÉS ET PRÉ-REQUIS :**

- Membres du CSE et responsables syndicaux
- Maximum 12 personnes
- Aucun niveau de connaissance préalable n'est requis

DURÉE :

- 1 jour (7h par jour)

FORMATEUR :

- Juriste et formateur spécialisé en droit social, relations sociales et droit de la sécurité sociale disposant d'une expérience de plus de 15 ans auprès des représentants du personnel et des organisations syndicales. Pragmatique, ayant travaillé dans plusieurs cabinets d'avocats et d'experts-comptables.